



Classes de découvertes  
et séjours enfants

## Fiche d'inscription « séjours enfants 2021 »

Nom du séjour :

Dates : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ 21

Recommandations/Informations libres à nous transmettre :

### **L'enfant :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ ville : \_\_\_\_\_

Taille : \_\_\_\_\_ poids : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

### **Nom du(des) responsables légal(aux) :**

Tel portable : \_\_\_\_\_ travail : \_\_\_\_\_

Situation familiale :

Marié(e), vie maritale, concubinage :

Divorcé(e), séparé(e) :

Voef :

Je soussigné(e)

agissant en qualité de représentant(e) légal(e) de l'enfant autorise le Directeur de séjour à prendre toutes mesures nécessaires à la santé de mon enfant (hospitalisation, opération, soins)...

J'autorise la diffusion sur le site internet de l'organisme et sur ses brochures promotionnelles de photos de mon enfant.

### **Personne à contacter en cas d'absence des parents :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Tel. : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

ETERPA est un organisme public

Assurance RCP Groupama Rhône Alpes Auvergne, 50 rue de Saint-Cyr, 69009 LYON -

Toute réclamation relative au séjour du locataire doit être soumise à ETERPA. A défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir gratuitement le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: ou par courrier : MEDIATION TOURISME ET VOYAGE - BP 80303 - 75823 PARIS Cedex 17. Si malgré cela, aucune solution n'était trouvée, chaque partie peut saisir le tribunal compétent.

En application de l'article L.221-5, le consommateur est informé qu'il ne dispose pas du droit de rétractation.

# Eterpa – Règlement du séjour

Nom :

Prénom :

Séjour :

Dates :

Nom et prénom de la mère :

Adresse :

Nom et prénom du père :

Adresse (si différente) :

Mail de contact :

## Pour inscrire mon enfant :

Retournez le présent document complété ainsi que la fiche d'inscription

Joignez un chèque d'acompte de 100,00 €. Ajoutez sur cet acompte la totalité

de l'assurance annulation si vous décidez d'y souscrire ainsi que la totalité des frais de transfert le cas échéant.

Le chèque est à libeller à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Adresse d'envoi du dossier : ETERPA – 7, PLACE DE L EGLISE 38650 SAINT-ANDEOL

Vous certifiez avoir pris connaissance des conditions générales d'inscriptions et des conditions générales de vente.

Signature :

	<u>Les colos 2021</u>	dates 2021	site	tarif	Ass. Annulation (préciser oui ou non)	transfert (préciser lequel)
printemps	Petit Robinson	12 au 17 avril	Saint Andéol	389,00 €		
	Mini Robinson	14 au 17 avril	Saint Andéol	200,00 €		
	Petit Robinson (ouvert ASE)	12 au 17 avril	Saint Andéol	389,00 €		
	Petit Robinson (ouvert ASE)	19 au 23 avril	Saint Andéol	389,00 €		
	stage de Tir à l'arc	19 au 24 avril	Roissard	480,00 €		
Eté	stage de Tir à l'arc	7 au 11 juillet	Saint Andéol	480,00 €		
	stage de tir à l'arc	1er au 5 aout	Roissard	480,00 €		
	Mini Robinson	15 au 17 juillet	Saint Andéol	200,00 €		
	Petit Robinson	12 au 17 juillet	Saint Andéol	420,00 €		
	Robinson du Vercors	12 au 22 juillet	Saint Andéol - camp extérieur	595,00 €		
	Petit Robinson	23 au 27 Aout	Roissard	380,00 €		
Automne	Animal et Compagnie	25 au 29 octobre	Saint Andéol	395,00 €		
	Animal et Compagnie	1 au 5 novembre	Saint Andéol	395,00 €		

<u>Les transferts aller-retour</u>	
Convoyage au départ de Lyon	70,00 €
Convoyage au départ de Grenoble	50,00 €
Convoyage au départ de Chambéry	60,00 €
Convoyage au départ de Valence	60,00 €
Convoyage au départ de Paris	sur devis
<b>Assurance annulation tout séjour</b>	<b>30,00 €</b>
<b>Assurance annulation mini robinson</b>	<b>20,00 €</b>



Classes de découvertes  
et séjours enfants

Toute réclamation relative au séjour du locataire doit être soumise à ETERPA. A défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir gratuitement le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: ou par courrier : MEDIATION TOURISME ET VOYAGE – BP 80303 - 75823 PARIS Cedex 17. Si malgré cela, aucune solution n'était trouvée, chaque partie peut saisir le tribunal compétent.

En application de l'article L.221-5, le consommateur est informé qu'il ne dispose pas du droit de rétractation.